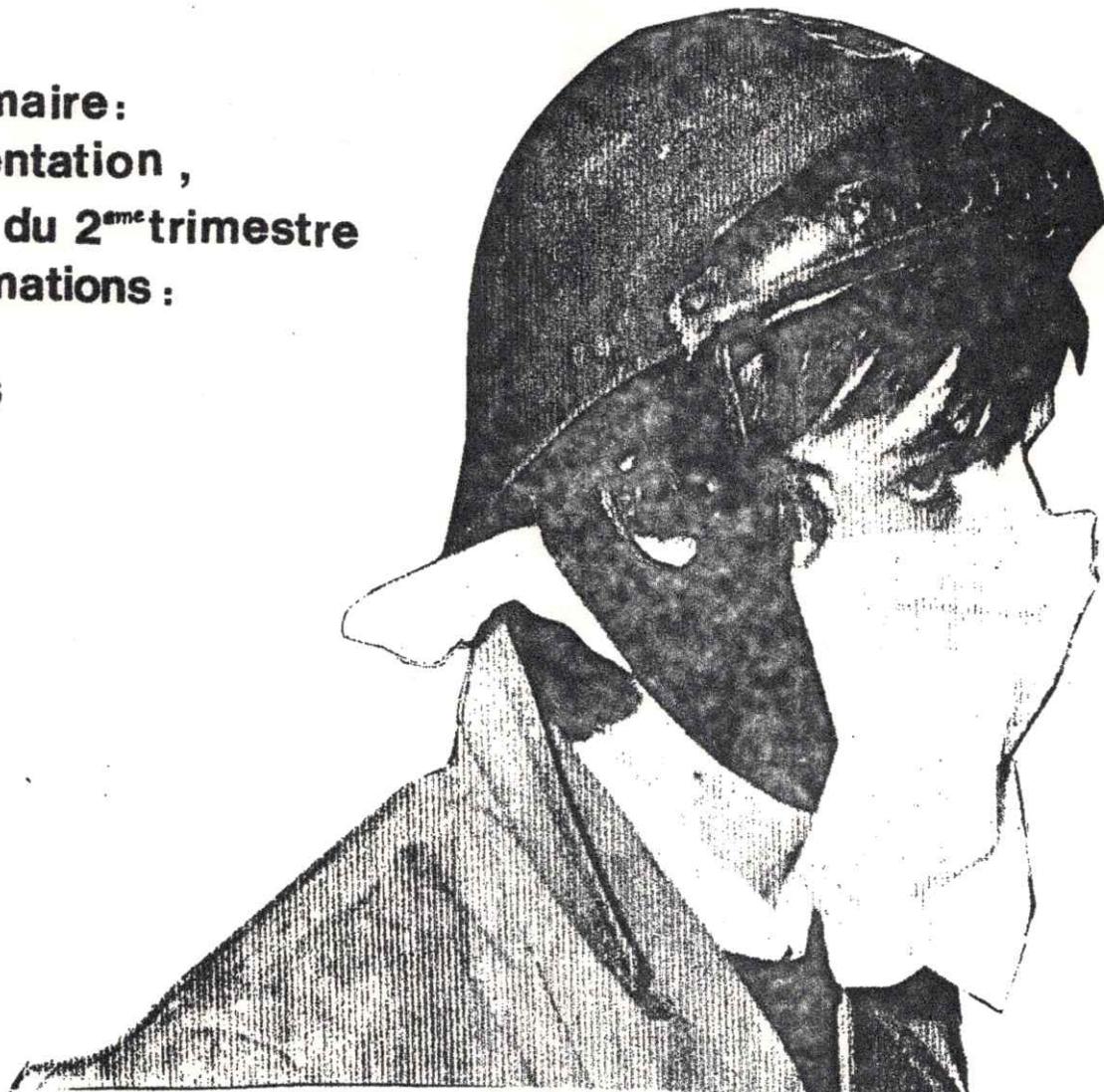


LIAISONS

organe de coordination des comités de lutte

sommaire :
présentation ,
bilan du 2^{me} trimestre
informations :
Dijon
Tours



n°1

Mai 71

0,50f

Le jeudi 1er avril 1971 s'est tenue à la Faculté des Sciences de Paris une réunion groupant des représentants de Comités de Lutte de plusieurs villes universitaires. (Toulouse, Lille, Tours, Orléans, Caen, Dijon, Paris, Rouen et Grenoble étaient excusés, en raison de mobilisations importantes.)

Au terme d'un second trimestre riche en mobilisations étudiantes, ces Comités ont pris la décision d'entreprendre un échange d'expériences entre les différents Comités de Lutte existant sur le plan national, et de s'efforcer de centraliser leur action. Dans ce sens, et sur la base d'une proposition de camarades de Dijon ils proposent à la discussion dans l'ensemble de ces Comités existant le projet de plate-forme ci-joint. Ce projet, pas plus que le présent bulletin, support de la discussion, ne constituent une tentative de chapeautage bureaucratique des Comités de lutte existant déjà. Il s'agit là de l'ouverture d'un débat, portant sur les thèmes de luttes, leur forme, leur organisation, qu'il est aujourd'hui possible d'impulser à l'université. Loin de coller un sigle vide sur toutes les mobilisations passées et à venir, il s'agit aujourd'hui de rassembler les expériences, de voir comment tel Comité s'est créé, comment tel autre a pu péricliter, et de s'efforcer de répondre positivement à l'attente exprimée par nombre de camarades, tant de Paris que de province : comment sortir du cadre d'un mouvement étudiant éclaté, ville par ville, faculté par faculté, et s'efforcer de lui rendre toute sa force?

Ce bulletin, le premier du genre, ouvre donc la discussion. Aux Comités d'y collaborer, en faisant parvenir leur expérience, leurs critiques ou amendements, voire leur opposition aux propositions faites.

Au terme de cette discussion, proposition est faite de réunir dans le courant du troisième trimestre une Conférence nationale des Comités de Lutte, qui devra faire la synthèse de l'ensemble des propositions, et s'efforcer d'adopter, sous réserve d'accord sur le principe, la charte d'un Mouvement National des Comités de Lutte, ainsi qu'un plan d'action pour l'année à venir.

D'ici là, a été mis en place un collectif provisoire de liaison, mandaté sur deux tâches : centraliser et éditer les contributions à la discussion des différents Comités dans le bulletin; préparer matériellement la Conférence. Ce collectif est d'autre part chargé de faire des propositions d'initiatives, étant entendu qu'il appartient aux Comités de base de juger de leur opportunité, et de déterminer leur application concrète dans leur faculté. Telles sont les seules attributions de ce collectif, étant entendu que seule est souveraine la réunion nationale des Comités de Lutte

**
*

UN DEUXIÈME TRIMESTRE RICHE EN MOBILISATIONS

Ce tour d'horizon des luttes du second trimestre est de fruit d'un tour de table réalisé entre les Comités présents à la réunion du 1er avril. Loin d'être exhaustif, il appelle les informations d'autres Comités.

Dès le mois de Janvier, en entrant en grève les ouvriers des Batignolles ouvraient la voie. Après ceux de Ferodo, et avant les mineurs de Faulquemont, ils montraient que la "paix sociale" n'était pas encore pour aujourd'hui. Et autant la rentrée universitaire avait pu être relativement calme au premier trimestre, autant par contrecoup de ces luttes sociales, le deuxième trimestre universitaire laissait présager des luttes importantes.

Sur le terrain universitaire, plusieurs grandes mobilisations dans quelques villes jetaient un coup de semonce aux projets de Guichard : à Rennes, les étudiants enrayerent la nouvelle augmentation de tickets de Resto-U, qui devait être testée dans l'Ouest de la France. Depuis, on n'en parle plus. A Dijon, une grève de plusieurs semaines contre la mise en place des ITFP, débouche sur de vastes mobilisations. Des Comités de lutte apparaissent, animant les Comités de grève mis en place.

Dans plusieurs villes également des mobilisations se déclenchent contre les ITFP, et contre les décrets sélectionnistes de 1970.

A la Faculté des Sciences de Paris enfin, une grève de la totalité de la Faculté empêche la mutation arbitraire de 88 techniciens, mutation décidée par souci de rentabilisation.

Des victoires sont donc remportées (totales comme à la Fac des Sciences), très partielles sur les ITFP (puisque l'application du projet et la suppression des IPES ne sont reportés que d'1 an, sans que la pouvoir ait renoncé au projet).

La lutte contre la répression sera également une constante des mobilisations de ce trimestre : manifestations et grèves à Lille contre l'expulsion d'un étudiant palestinien; mobilisations d'envergure à Poitiers et à Caen. Mais surtout riposte nationale à "l'affaire Guidi" : à la grève quasi nationale des lycéens, les étudiants répondent par une participation massive aux manifestations organisées.

Ce sera enfin la campagne du Secours Rouge contre toutes les bandes armées à la solde du gouvernement : lutte pour la dissolution des brigades spéciales qui ont défiguré Richard Deshayes, mobilisations anti-fascistes à Montpellier, Caen, avec le point culminant à Paris lors du Meeting du Palais des Sports.

D'autres mobilisations témoignent de cette combattivité retrouvée : les étudiants de Nantes organisent la solidarité avec les ouvriers des Batignolles, appellent à des collectes nationales d'argent (plusieurs millions recueillis rien que dans les Facs). A Grenoble, grève générale de l'Académie pour riposter à la fermeture du lycée de Vaucanson.

Enfin, dans plusieurs villes (Paris, Rouen, Montpellier) des Meetings et manifestations de solidarité avec les peuples d'Indochine permettent de renouer avec les mobilisations anti-impérialistes.

Il ne s'agit évidemment pas de dresser un catalogue de l'ensemble des luttes menées, mais d'en tirer des leçons :

* Une forte combattivité étudiante est apparue, et loin d'en rester à un simple niveau corporatiste comme voudraient la maintenir certains, elle est apparue comme une force politique avec qui il faut compter.

* Des Comités de lutte sont apparus dans plus de vingt villes universitaires (dont Paris). Non pas organismes inter-groupusculaires, mais réelles structures militantes, démocratiques, liées et animant des mouvements de masse.

* Une liaison effective des luttes est apparue entre les différentes catégories d'usagers des Facultés, non pas sous la forme d'accord syndicaux bureaucratiques, mais à travers la lutte : à Vincennes, à la Fac des Sciences...

Néanmoins, des points noirs subsistent :

* Les illusions ultra-gauche ont relativement hypothéqué des mobilisations d'envergure comme à Caen et à Poitiers, laissant le mouvement étudiant à l'isolement et à la répression.

* L'absence de toute liaison nationale a valu à certains Comités de lutte de péricliter, limités qu'ils étaient à une action locale.

Il ne s'agit donc pas de s'endormir sur nos lauriers : il reste àachever les nouvelles mesures gouvernementales (ITFP, décrets sélectionnistes), à manifester une solidarité active aux journées de mobilisations contre la guerre décidées par les étudiants américains, à s'opposer pied à pied à la répression gouvernementale non pas en bâlant à la provocation, mais en menant des luttes de masse sur les terrains que nous choisissons. Il reste à nous doter de l'instrument de ces mobilisations, à construire les Comités de Lutte.

EN LE QUATRIÈME TRIMESTRE ?
(Discussion du collectif du 16 avril)

Sur le plan universitaire, plusieurs problèmes restent entiers :

1- Le projet des ITP n'est pas supprimé, mais n'est que repoussé. Nous ne devons donc pas relâcher la mobilisation contre cette nouvelle mesure gouvernementale, même si le recul provisoire de son entrée en application tarde les mobilisations concrètes (grèves, manifs,...). Ceci d'autant plus que certains expliquent que ce recul est une grande victoire et proposent... de passer à autre chose. Les Comités doivent donc continuer à expliquer sa nature, ses objectifs, et préparer le terrain pour les actions à mener quand il entrera en application. L'expérience des camarades de Dijon, publiée dans ce bulletin, doit favoriser l'intervention des Comités.

2- C'est à la fin de cette année que doivent se concrétiser les décrets sélectionnistes (notamment celui du 19 juin 1970). Seule une mobilisation très large et extérieure à l'université permettrait (comme ce fut le cas en 1968) d'organiser à la fin de ce trimestre un boycott général des examens. Mais il ne s'agit pas non plus de se cantonner à de vagues protestations contre la sélection, sans rien faire. Partout où cela est possible, les camarades doivent donc s'efforcer de dénaturer les modalités de sélection : c'est là un cadre général, qui peut prendre des formes multiples (examens à livres ouverts, travaux en groupe, exigence de plusieurs sessions de rattrapage, etc...), à adapter dans chaque fac.

A travers de telles luttes, il est indispensable de reprendre toutes les explications sur la sélection (dans la mesure où, avec certaines mesures de la Loi Faure les examens apparaissent dans certains endroits comme un "arrangement" entre le prof et les étudiants, alors qu'il s'agit toujours, qu'on le veuille ou non, de moyens de sélection). Il faut d'autre part éviter de développer des illusions ultimatistes (boycott illimité d'un examen), sources le plus souvent de démobilisation profonde. En fait, les Comités, en s'efforçant de dénaturer les différentes

formes de sélection, s'efforcent d'enrayer l'application de la réforme, en étant conscient qu'abattue cette réforme et les décrets qui l'accompagnent est une tout autre question. Néanmoins, il faut continuer à exiger l'abrogation du décret du 19 juin, et les mesures qui le complètent (circulaire Pinet), laissant notamment aux conseils de gestion le soin de veiller à leur application.

3- Une mesure récente donne enfin des pouvoirs disciplinaires aux conseils de gestion. Sur ce point, il importe d'être extrêmement offensif, et d'empêcher systématiquement toute mesure de répression, ou de limitation des franchises universitaires dans une fac (rappeler à ce propos le projet du recteur de l'université de Grenoble, qui entendait laisser la liberté d'expression aux seules organisations capables de fournir des signatures d'étudiants, d'enseignants et de notables attestant de ... leur responsabilité !). Il importe d'autre part de mener une polémique virulente contre les courants participationnistes : vont-ils siéger dans des organismes chargés de faire la police à l'université ?

En conclusion, et sans préjuger de retournements de la situation toujours possibles, on peut donc s'attendre à des luttes dans certaines facultés, luttes qu'il est indispensable de mener. Luttes à qui il faut donner un écho national (par le biais de ce bulletin notamment), même si le report de telle mesure (ITFP) ou les différences d'application de telle autre suivant les Facs (sélection) ne permettent pas d'envisager de mobilisation d'ampleur nationale pour la fin de ce trimestre.

Sur un autre plan, les Comités de lutte devront être largement partie prenante des mobilisations sur le Viet-Nam, prévisibles pour ce troisième trimestre (cf la circulaire envoyée). En plus des initiatives ponctuelles (notamment à l'occasion des journées anti-guerre aux USA), les Comités devront engager une mobilisation permanente dans les Facs pour le soutien à la révolution vietnamienne (films, Meetings, collectes d'argent, etc...), en s'efforçant de le faire dans un cadre unitaire (à apprécier localement suivant les organisations en présence : organisations politiques, comités Indochine vaincra, collectif Intersyndical universitaire, etc...). Les Comités devraient d'autre part envisager la participation à des initiatives à l'échelon d'une ville (meeting, manifestation), étant entendu qu'aucune consigne nationale n'est possible en la matière, mais dépend des conditions locales.

RAPPEL :

Pour la campagne Indochine :

Le compte-chèque postal de l'Association Médicale Franco-Vietnamienne est le suivant : CCP 40 70 Paris.

On peut se procurer des films aux adresses suivantes :

- Association Médicale Franco-Vietnamienne

Docteur Carpentier, 13 rue Payenne, TUR 12 37.

- Collectif Intersyndical Universitaire

Marianne Schaub, BAB 10 06

- Coopérative de distribution et production de films

61 rue Chabrol, Paris 4^e, 770 07 05.

Mener toutes les luttes permettant d'enrayer la sélection et l'entrée en application du projet des ITP, reprendre tout le travail d'explication sur le sens de la Loi Faure-Guichard, sur la sélection, s'opposer pied à pied à toutes les mesures de répression, engager un soutien permanent et militant à la révolution indochinoise et aux manifs anti-guerre aux USA, telles sont nos tâches pour ce troisième trimestre... prometteur en mobilisations. Débattre de la centralisation de nos expériences, de nos luttes, de la création d'un mouvement étudiant combattif, sera aussi de nos objectifs, indispensable à la réalisation des autres.

- ECHANGE D'EXPERIENCES- ECHANGE D'EXPERIENCES- ECHANGE D'EXPERIENCES- ECHANGE D'EXPERI

DIJON : 3 SEMAINES DE GREVE - CONTRE LES ITFP

- CONTRE LA RENTABILISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Durant 3 semaines environ, les étudiants de Lettres et de Sciences de Dijon ont fait grève (du 25 Février à la mi-Mars) contre la politique gouvernementale, pour protester contre le projet d'ITFP.

QU'EST CE QUE LE PROJET D'ITFP :

* Le projet Guichard prévoit la suppression des IPES (dès cette année) et leur remplacement par des Instituts Techniques de Formation Professionnelle.

- L'accès à ces ITFP se dératerait à la fin de la 2ème année (et non plus comme pour les IPES à la fin de la 1ère) au moyen d'un concours ultra sélectif : au maximum 8000 postes créés, alors que le 6ème plan évaluait les besoins à 12500... Bien entendu, aucune précision sur les salaires dans ces ITFP !

- Mais surtout l'accès au CAPES serait réservé aux seuls élèves des ITFP : les autres étudiants étant condamnés à l'auxiliarat.

* La signification de ce projet est claire : il s'inscrit dans toute la politique de rentabilisation capitaliste de l'Education Nationale et des autres secteurs publics :

- Développement de l'auxiliarat et de la contractualisation.

- Développement du secteur privé (cf les universités privées de type Berlitz à Paris).

- Accroissement de la part payée par les usagers (hausse des prix de pension dans le secondaire, des droits d'inscription l'an dernier, des chambres en cité, des tickets de restauration dans certaines villes, etc...)

* Il s'agit :

- D'une part de former une élite, sélectionnée soigneusement socialement, à qui serait dispensé un enseignement de qualité, et qui constituerait "les cadres dont la nation a besoin"...

D'autre part de rejeter dans des filières courtes de type IUT la grande masse qui y recevrait une formation au rabais, rapide et ultra spécialisée : ceci ressort bien des prévisions du 6ème plan qui vise à faire passer le pourcentage d'étudiants en IUT de 1% en 1967-68

à 21,90% en 1972-73 ...

QUELLE LUTTE MENER ?

* L'arbre ne doit pas cacher la forêt ! et il faut bien comprendre que derrière le projet d'ITFP, il y a toute la politique Faure-Guichard et qu'il est vain de s'en prendre à un seul de ses éléments.

Et lorsque les étudiants de Dijon ont engagé la lutte, ce n'est pas simplement contre le projet d'ITFP qu'ils se battaient, même si le point central de la mobilisation était le refus du projet, mais bien contre toute une politique cohérente.

* Si l'on a bien compris cela, et seul les militants du C.L. l'ont compris, alors le problème du type de lutte à mener se pose très clairement.

Il ne saurait être question d'engager une lutte jusqu'au boutiste sur le thème "exigeons le retrait du projet", car une telle attitude semerait d'énormes illusions : le pouvoir pouvant parfaitement, devant une riposte trop forte retirer son projet (ce qu'il semble faire...) ET LE REPRÉSENTER SOUS UNE AUTRE FORME ET AVEC UN AUTRE NOM PENDANT LES VACANCES PAR EXEMPLE...

* Il s'agit d'engager une lutte de longue durée, en sensibilisant les étudiants sur l'ensemble de la politique du pouvoir afin de freiner au maximum l'introduction

de la réforme et de créer un rapport de force favorable au mouvement étudiant, lui permettant de passer de la défensive à l'offensive.

LE DÉROULEMENT DE LA GRÈVE:

* Précédée d'une campagne de sensibilisation sur ces problèmes dans le département de Lettres, la grève eut tout d'abord du mal à s'étendre en l'absence d'une organisation étudiante centralisant les luttes.

* Une fois la grève étendue à Lettres et Sciences, par vote dans les amphithéâtres (droit et sciences n'y participèrent pas car sortant d'une grève contre le contrôle continu qui s'était déroulée dans l'indifférence : aucune extension même locale, ce qui témoigne de la faillite de l'UNEF-Unité qui "dirigeait" (?) le mouvement, un intense débat politique s'instaura entre les conceptions défendues par l'UNEF-Unité et les militants se réclamant des C.L. (l'UNEF-Renouveau étant absente, très occupée par son congrès !) : Quelle lutte mener ?

Les arguments de l'UNEF-Unité : "vous voulez politiser la grève, nous allez effrayer les étudiants", soulevèrent surtout l'hilarité !... Et voyant ses conceptions jusqu'au boutistes refusées, l'UNEF-Unité tentera de garder le contrôle du mouvement par ses habituées manipulations : en levant l'AG du 5 mars afin de ne pas passer au vote ! Les militants au contraire, proposèrent d'organiser une grève active par des commissions préparant l'intervention tant sur le milieu étudiant que sur la population. Un certain nombre eurent lieu : sur la réforme Faure-Guichard et la rentabilisation, sur les ITFP, sur les luttes internationales, etc...

Et cette grève active, qui n'avait rien à voir avec la reconstruction de l'université en chambre comme nous le reprochait l'UNEF-Unité, explique l'énorme succès du Meeting : 1500 à 2000 étudiants, chiffre encore jamais atteint à Dijon. Meeting qui fut suivi d'une manif en ville : là encore deux conceptions s'affrontèrent :

-ceux qui étaient pour le slogan : NON AUX ITFP

-ceux qui pensaient qu'un tel slogan était totalement incompris de la population et qui s'efforçaient au contraire de résister la manifestation dans le cadre des luttes contre la politique du pouvoir avec des slogans tels que GRATUITE DE L'ENSEIGNEMENT, HALTE AU CHOMAGE, OUVRIERS-ETUDIANTS MÊME COMBAT.

Fait significatif, à Dijon, fief de l'UNEF-Unité, le meeting refusa à une énorme majorité d'envoyer des délégués à une réunion nationale de l'UNEF-Unité...

LE DÉVELOPPEMENT DES COMITÉS DE LUTTE

Après ces 3 semaines de grève, le mouvement commençant à s'essouffler, les militants se réclamant des C.L. proposèrent de suspendre la grève et de continuer l'action sous d'autres formes : proposition qui fut acceptée au cours d'un meeting-bilan, sauf par UNEF-Unité qui... ne prit pas part au vote ! mais ne donna pas d'ordre de poursuite de la grève...

Les militants actifs de la grève s'organisèrent alors en comités de lutte dans les Départements de Lettres, Psycho, Histoire, Langues, et sur la Fac de Sciences. Ce furent eux qui par exemple, quelques jours après, organisèrent une collecte de soutien à des travailleurs en grève et qui s'efforcèrent de populariser cette lutte.

D'ores et déjà, les militants étudiants les plus conscients, ceux en particulier qui ont animé la grève, se sont regroupés dans les comités de lutte, et outre leurs interventions militantes, les C.L. de Dijon débattent activement de la construction d'un mouvement national des Comités de lutte, qui à Dijon est déjà bien parti...

- ECHANGE D'EXPÉRIENCES - ECHANGE D'EXPÉRIENCES - ECHANGE D'EXPÉRIENCE S

TEXTES DU COMITÉ DE LUTTE PARISIEN DE TOURS SUR LES BOYCOUTS DE FÉVRIER 7

Le mouvement des boycoots qui a eu lieu début février a été l'expression d'un mécontentement latent des étudiants face à la reprise en main qui s'accentuait depuis le début de l'année. Il est resté localisé aux sections de Lettres Modernes et Classiques de la Faculté.

Le mouvement est né simultanément en deuxième et troisième années. En deuxième année, réaction brutale des étudiants suite aux propositions malencontreuses d'un petit Tomasini local voulant noter "la tenue du cahier des étudiants". En troisième année, refus massif de faire les partiels relevant sur les acquis de Mai 68 quant au contrôle des connaissances.

Le mouvement s'est étendu très rapidement. Des discussions qui ont eu lieu se sont dégagées les mots d'ordre suivants :

- non aux partiels
- non au décret du 19 Juin 70
- non au contrôle continu-partiels
- non au bachotage : sujet ou thème restreint donnés à l'avance, préparés en commun.
- retour au travail et aux notes collectives
- non à la note de tenue de cahier
- non au contrôle dans les cours magistraux, celui-ci devant s'effectuer dans les T.P.

La faculté de Lettres de Tours bénéficie d'un régime relativement libéral, quant au contrôle des connaissances (note de partielle comptant pour 1/5ème alors qu'elles peuvent compter jusqu'à 4/5ème du total, examen final n'ayant pas lieu en plus du contrôle continu, même si celui-ci prend un caractère d'examen). Ce qui fait que d'emblée les étudiants se sont trouvés confrontés directement au problème de l'abrogation du décret tout en restant impuissants à ce sujet vu le rapport de force uniquement local.

Ce qui a été proposé lors d'une réunion entre délégués des différentes années et des professeurs, ce fut :

- annulation des partiels s'étant déroulés durant la période du boycoot et qui s'étaient effectués avec un nombre infime d'étudiants.
- possibilité pour ceux qui avaient passés les partiels et désiraient conserver leur note comme travail facultatif.
- thème restreint donné à l'avance
- pourcentage minimum pour les travaux fait à la fac en temps limité
- pas de contrôle dans les cours magistraux.

Résultats :

Très peu de propositions ont été acceptées, et celles qui l'ont été du bout des lèvres, ont été récupérées dans les faits. Seuls résultats obtenus l'ont été au niveau d'arrangement à l'amiable avec certains professeurs ou bien en fonction du rapport favorable (plus question de note de tenue de cahier).

Le seul aspect vraiment positif a été une information massive auprès des étudiants, quant aux problèmes des IFTP, de la sélection, des débouchés, de la rentabilisation capitaliste de l'éducation Nationale.

A BAS LA SELECTION !

1. Sélection par l'orientation et rentabilisation

La réforme Faure avait mis sur pied une inovation en matière de sélection : le contrôle continu des connaissances. Le même Faure expliquait que la sélection en fin de cycle d'enseignement constituait une relique de mœurs barbares et dépassées qu'il s'agissait de remplacer par "l'orientation". Ceux qui n'y voient qu'un simple jeu de mots se trompent : la sélection par l'orientation s'inscrit dans le cadre de la rentabilisation de l'enseignement. Les coups supplémentaires occasionnés par les redoublements et les échecs en fin de cycle sont éliminés par l'orientation : c'est à dire la sélection continue et permanente. On a pu estimer que la suppression des redoublements et des échecs massifs à l'examen permettrait de diviser par deux les coûts de fonctionnement. Et de plus, quand 40% des étudiants travaillent soit à mi-temps soit à plein temps, le contrôle continu fait figure de pâle alibi pédagogique à un renforcement de la ségrégation sociale.

2. Sélection et autonomie pédagogique ou les contradictions d'une politique de sélection qui n'en a pas les moyens.

Le texte de la Loi d'orientation sur l'autonomie pédagogique et le contrôle des connaissances constitue un modèle de bravoure en matière d'ambiguité concertée. D'une part les facultés dans le cadre de la dite autonomie pédagogique "déterminent leurs programmes, méthodes pédagogiques et modalités de contrôle des connaissances" "sous réserve des dispositions nationales". À savoir les règles communes conduisant à l'obtention de diplômes nationaux.

Le paragraphe suivant indique que "les connaissances sont contrôlées par les enseignants de façon continue". Les examens terminaux permettent un contrôle supplémentaire. On peut alors se poser quelques questions ou plutôt les résoudre sur la signification d'une autonomie pédagogique qui ne discute pas des programmes des diplômes nationaux puisque ceux-ci sont fixés par décret ; qui, s'agissant des modalités de contrôle a toute latitude pour interpréter les circulaires ministérielles : c'est à dire les exécuter à la lettre. D'ailleurs il n'est pas toujours nécessaire de discuter les textes : l'invalidation du diplôme de philosophie de Vincennes en 66 suffit à indiquer la portée de l'autonomie pédagogique. De là à brader une telle autonomie pour des universités concurrentielles tous les phrasseurs en place qu'ils s'appellent Guichard ou Pinet l'ont fait sans détours.

D'abord un arrêté du 19 mars dit "l'appréciation des aptitudes et des connaissances des candidats résulte à la fois du contrôle continu et d'un examen terminal... quand un ou des examens partiels sont organisés en cours d'année ils peuvent constituer soit des éléments du contrôle continu soit s'ils se situent à l'issu des enseignements sur lequel ils portent des éléments de l'enseignement terminal". Ce qui est clair dans ces textes c'est que le contrôle continu (sous forme de TD) et l'examen terminal ne constituent pas une alternative mais un seul et même processus de sélection permanente grâce à des partiels réguliers.

Cette confusion est portée au summum par la circulaire Pinet venue à la rescoussse du malheureux décret. Il paraîtrait que le Conseil d'Etat (tente à sa légalité). Celui-ci après avoir dit que le choix entre contrôle continu et terminal ne pourrait être retenu et qu'il entraînerait l'invalideation des diplômes poursuit en expliquant que ce double contrôle vise à assurer la qualité des diplômes délivrés dans l'intérêt des étudiants et des universités elles-mêmes... "chaque université verra son diplôme affecté d'une certaine note dans l'opinion publique".

Cette somme de dispositions est assez contradictoire pour imposer les deux modalités de contrôle sous prétexte de garantir la valeur nationale des diplômes et pour finir sur le refrain où l'université concurrentielle vend ses diplômés sur le marché du travail au prix coûtant. N'a-t-il pas déjà un marché universitaire des Unités de Valeur alors dans le cadre de la liaison de l'enseignement avec l'économie pourquoi ne pas mettre ces entreprises d'enseignement dans la concurrence génératrice de progrès.

L'UNEF (un syndicat étudiant) exige l'abrogation du décret du 19 mars et de la circulaire Pinet en expliquant qu'ils organisent l'élimination massive des étudiants. Ces très louables mots d'ordre ont le triste avantage d'interpréter à la lettre les dispositions gouvernementales ignorant la réalité de l'application de ces décrets qui s'accordant de la loi d'orientation dépend de la date de leur parution. Le pouvoir égrène ces mesures au hasard des luttes il doit être évident qu'on ne se bat pas de façon uniforme pour "l'abrogation pure et simple" d'un décret qui n'existe pas partout dans les faits.

Cet ultimatum ne conduit qu'à se fourvoyer dans toutes les circonvolutions qui masquent la cohérence de la politique du pouvoir sous une incohérence formelle. La suppression des diplômes nationaux et des équivalences au profit des universités concurrentielles ayant leur propre diplômes voilà objectif.

Il est clair qu'il ne peut pas être atteint d'emblée par décret et que dans l'immédiat nous devons lutter pour mettre en échec son application dans tous les cas où cela se présente. Que nous devons exiger l'équivalence des Unités de Valeurs entre les Facs.

816

++

817